



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

### MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2013

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 18 septembre 2013 à 9h00, sont présents les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Monsieur François Cantin, Maire	Ville de Blainville
Madame Marlene Cordato, Mairesse	Ville de Boisbriand
Monsieur Jean-Marc Bonenfant, Conseiller	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Ramez Ayoub, Maire	Ville de Lorraine
Madame Madeleine Leduc, Mairesse	Ville de Rosemère
Madame Sylvie Surprenant, Mairesse	Ville de Sainte-Thérèse
Monsieur Guy Charbonneau, Maire	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

formant quorum sous la présidence de monsieur le préfet Paul Larocque, maire de la Ville de Bois-des-Filion.

#### Sont également présents :

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général	MRC de Thérèse-De Blainville
Madame Annie Maheu, responsable de l'aménagement et de l'environnement	MRC de Thérèse-De Blainville

2013-09-117

#### OBJET : Ouverture et suspension de l'assemblée

Il est proposé par	Monsieur François Cantin Maire Ville de Blainville
appuyé par	Madame Madeleine Leduc Mairesse Ville de Rosemère

**QUE** l'assemblée statutaire du mercredi 18 septembre 2013 soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Après avoir terminé les discussions pour le comité plénier, les maires reprennent les délibérations quant à la présente réunion, suite à sa réouverture par monsieur le préfet.

2013-09-118

#### OBJET: Adoption – Ordre du jour

Il est proposé par	Madame Sylvie Surprenant Mairesse Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par	Monsieur Jean-Marc Bonenfant Conseiller Ville de Bois-des-Filion

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la présente séance, tel que reproduit.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AOÛT 2013
4. PRÉSENTATION/INTERVENANT
5. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET DU PERSONNEL
  - 5.1. Dépôt - Liste de la correspondance au 18 septembre 2013
  - 5.2. Résolution – Adoption des comptes à payer du 29 août au 18 septembre 2013



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou annotation

- 5.3. Dépôt – Dépôt des rapports d'activités du personnel- Août 2013
- 5.4. Résolution - Candidature d'un représentant socio-économique de la région des Laurentides au conseil d'administration de l'UQO
- 5.5. Résolution - Université du Québec en Outaouais – Sollicitation de candidatures — Distinctions honorifiques 2014
- 5.6. Résolution - Autoriser le processus de mise en action d'une entente de développement culturel entre la MRC et le MCC
6. AMÉNAGEMENT, GESTION DES COURS D'EAU, ENVIRONNEMENT ET RÉNOVATION DOMICILIAIRE
  - 6.1. Résolution - Demande d'émission de certificat de conformité
    - i. Blainville : 1423-3
    - ii. Discussion sur les amendements 1416-11 et 1418-57 (reportée)
7. SÉCURITÉ INCENDIE/SÉCURITÉ CIVILE
8. DOSSIERS RÉGIONAUX ET MÉTROPOLITAINS
9. DEMANDE D'APPUI
10. VARIA
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2013-09-119

**OBJET: Adoption – Procès-verbal de la séance du 28 août 2013**

Il est proposé par Monsieur Ramez Ayoub  
Maire Ville de Lorraine  
appuyé par Madame Madeleine Leduc  
Mairesse Ville de Rosemère

**QUE** le procès-verbal de la séance du conseil tenue par les membres du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le 28 août 2013, soit et est adopté tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**OBJET: Dépôt de la liste de la correspondance**

La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 18 septembre 2013 » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2013-09-120

**OBJET: Adoption des comptes payés et à payer  
du 29 août au 18 septembre 2013**

Il est proposé par Madame Madeleine Leduc  
Mairesse Ville de Rosemère  
appuyé par Madame Marlene Cordato  
Mairesse Ville de Boisbriand

**QUE** les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 29 août au 18 septembre 2013 inclusivement, répartis comme suit : 39 404,62 \$ payés et 6 285,84 \$ à payer pour un grand total de 45 690,46 \$ soient et sont approuvés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**OBJET: Dépôt des rapports d'activités du personnel – Août 2013**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, pour information aux membres du conseil, les rapports d'activités pour le mois d'août 2013 du Directeur général et secrétaire-trésorier et de la Responsable de l'aménagement et de l'environnement.



N° de résolution  
ou 2013-09-121

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

**OBJET :** Candidature d'un représentant socio-économique de la région des  
Laurentides au conseil d'administration de l'UQO

**ATTENDU QUE** l'Université du Québec en Outaouais lance un processus de consultation auprès d'organismes des régions de l'Outaouais et des Laurentides en vue de recommander au gouvernement du Québec, par l'entremise de l'Université du Québec, des nominations de personnes à titre de membres socio-économiques, à son conseil d'administration;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration, la plus haute instance décisionnelle de l'Université, est composé de seize (16) membres, dont sept (7) proviennent de l'externe (représentants des milieux socio-économiques, des diplômés et des cégeps). Le mandat des membres est de trois (3) ans, renouvelable une seule fois. Le conseil tient environ six réunions par année qui ont lieu généralement à Gatineau et la participation peut se faire par visioconférence;

**ATTENDU QUE** cette charge d'administrateur public à temps partiel offre un défi unique à la fois de participation à la gouvernance universitaire et de contribution au rayonnement de la mission universitaire de l'UQO en Outaouais et dans les Laurentides, au Québec ainsi que sur les scènes nationale et internationale;

**ATTENDU QU'**à cet effet, l'Université du Québec en Outaouais transmettait une correspondance à la MRC de Thérèse-De Blainville en date du 11 septembre 2013 afin de l'inviter à soumettre une ou des recommandations de candidats;

**ATTENDU QUE** monsieur François Cantin, maire de la Ville de Blainville manifeste l'intérêt d'agir à titre de représentant socio-économique de la région des Laurentides, au conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais;

**IL EST PROPOSÉ** par le Préfet, Monsieur Paul Larocque, et **résolu à l'unanimité** des maires présents :

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville propose la candidature de monsieur François Cantin, Maire de la Ville de Blainville, afin que celui-ci soit nommé à titre de représentant socio-économique de la région des Laurentides, au conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2013-09-122

**OBJET :** Université du Québec en Outaouais – Sollicitation de candidatures –  
Distinctions honorifiques 2014

**ATTENDU QUE** l'Université du Québec en Outaouais (UQO) souhaite récompenser des personnes d'action qui contribuent de façon exceptionnelle au développement et au rayonnement de l'UQO ainsi qu'au mieux-être de la société, et ce, en les honorant de ses distinctions honorifiques;

**ATTENDU QUE** l'UQO souhaite récompenser, par la Médaille Gérard-Lesage, des personnes de la collectivité qui contribuent de façon remarquable au développement et au rayonnement de l'Outaouais ou des Laurentides ainsi qu'à la qualité de vie de leurs concitoyens et à la promotion des valeurs institutionnelles de l'UQO;

**ATTENDU QU'**à cet effet, l'Université du Québec en Outaouais transmettait une correspondance à la MRC de Thérèse-De Blainville en date du 17 septembre 2013 afin de l'inviter à soumettre des candidatures;



N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

**IL EST PROPOSÉ** par le Préfet, Monsieur Paul Larocque, et résolu à l'unanimité des maires présents :

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville propose la candidature de monsieur Élie Fallu, afin que celui-ci reçoive la distinction honorifique de la Médaille Gérard-Lesage de l'Université du Québec en Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2013-09-123

**OBJET: Autoriser le processus de mise en action d'une entente de développement culturel entre la MRC et le MCC**

**ATTENDU QUE** la Politique culturelle de la MRC de Thérèse-De Blainville est adoptée par la résolution n° 2013-03-054 lors du Conseil de la MRC du 27 mars 2013 ;

**ATTENDU** le lancement de la Politique culturelle de la MRC qui s'est tenu en point de presse le 10 juillet 2013 à la Bibliothèque municipale de la Ville de Lorraine ;

**ATTENDU** la détermination et la volonté des élus de la MRC de Thérèse-De Blainville de faire de la Politique culturelle un levier de développement socio-économique de son territoire ;

**ATTENDU QUE** la Politique culturelle de la MRC s'inscrit dans le cadre de la Politique culturelle gouvernementale de 1992;

**ATTENDU QUE** la Politique culturelle de la MRC représente une action politique et publique visant à reconnaître l'importance de la culture dans le développement d'une collectivité;

**ATTENDU** la mise sur pied de la Table Action Culture de la MRC de Thérèse-De Blainville en 2010 par le Conseil de la MRC;

**ATTENDU QUE** le mandat de la Table Action Culture consiste à mettre en lumière la nécessité de renforcer, d'harmoniser et de promouvoir l'identité culturelle de la MRC de Thérèse-De Blainville et les actions culturelles réalisées dans chacune de ses villes;

**ATTENDU** les explications présentées par monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, aux membres du conseil de la MRC le 18 septembre 2013 et ce, suite à sa rencontre avec monsieur Jean-François Laplante de la Direction régionale du ministère de la Culture et des Communications de la région des Laurentides;

**ATTENDU QUE** pour bénéficier de subvention dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique culturelle, la MRC et le MCC doivent conclure une entente de développement culturel ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par           Monsieur François Cantin  
  Maire Ville de Blainville  
appuyé par                    Madame Marlene Cordato  
  Mairesse Ville de Boisbriand

**D'AUTORISER** monsieur Kamal El-Batal, Directeur général et secrétaire-trésorier, à préparer le projet d'entente de développement culturel qui sera cosignée par la MRC de Thérèse-De Blainville et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou de décision  
**2013-09-124**

**OBJET : Avis de conformité  
Amendements à la réglementation d'urbanisme de la Municipalité  
de Blainville**

**ATTENDU** que la Municipalité de Blainville a présenté une demande d'amendement à sa réglementation d'urbanisme, soit le règlement de Blainville : 1423-3 pour étude et approbation de la MRC de Thérèse-De Blainville;

**ATTENDU** qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC doit dans les 120 jours de la transmission des règlements, les examiner et vérifier la conformité des règlements aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

**ATTENDU** que les modifications apportées par le présent règlement sont :

**Blainville  
1423-3**

**PIIA** : Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 1423 et ses amendements afin de :

- **RETIRER**, pour les zones H-506 et H-507, l'objectif et les critères d'évaluation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale relatifs à l'aménagement paysager.

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau  
Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines  
appuyé par Madame Marlene Cordato  
Mairesse Ville de Boisbriand

**QUE** les amendements à la réglementation d'urbanisme de la Municipalité de Blainville soit le règlement de Blainville : 1423-3 soient et sont réputés conformes aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Thérèse-De Blainville et aux dispositions de son document complémentaire.

**QUE** le directeur général soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ces règlements.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**


**2013-09-125**

**OBJET : Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Monsieur Jean-Marc Bonenfant  
Conseiller Ville de Bois-des-Filion  
appuyé par Monsieur Guy Charbonneau  
Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

**DE lever la présente réunion à 9h30**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

  
Paul Larocque, Préfet

18 septembre 2013

  
Kamal El-Batal, Directeur général  
et secrétaire-trésorier



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou annotation

**Certificat de disponibilité de fonds :**

Je, soussigné Kamal El-Batal, directeur général, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2013-09-117 à 2013-09-125 lesquelles ont été adoptées à une assemblée tenue le 18 septembre 2013.

Émis le 18 septembre 2013 conformément aux dispositions de l'article 961 du Code Municipal.

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de leur prochaine séance.

Kamal El-Batal,  
Directeur général et secrétaire-trésorier